

#### Conseil de rédaction

Franz Fiedler, Président de la Cour des comptes de l'Autriche

Sheila Fraser, Vérificatrice générale du Canada

Mohamed Raouf Najjar, Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie

David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis  
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

#### Présidente

Jacquelyn Williams-Bridgers (É.-U.)

#### Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

#### Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Alberta E. Ellison (É.-U.)

#### Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)

Deepak Narain (ASOSAI -Inde)

Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)

Michael C. G. Paynter (CAROSAI -Trinité-et-Tobago)

Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)

Khemais Hosni (Tunisie)

Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)

Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)

U.S. General Accounting Office (É.-U.)

#### Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

#### Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Jong-Nam Lee, Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Président

Árpád Kovács, Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, Premier Vice-président

Osama Jaffer Faqeeh, Président, Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président

Franz Fiedler, Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général

Arah Armstrong, Directeur de la vérification, Service de la vérification, Antigua-et-Barbuda

Valmir Campelo, Ministre, Président, Cour des comptes, Brésil

Léopold A.J. Ouedraogo, Inspecteur général d'État, Burkina Faso

Mohamed Gawdat Ahmed El-Malt, Président, Organisation centrale de contrôle, Égypte

Vijayendra N Kaul, Contrôleur et Vérificateur général, Inde

Tsutomu Sigiura, Président, Conseil de contrôle, Japon

Bjarne Mork Eidem, Vérificateur général, Riksrevisjonen, Norvège

Genaro Matute Mejia, Contrôleur général, Contraloría General, Pérou

Alfredo Jose de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal

Pohiva Tui'i'onetoa, Vérificateur général, Service de vérification, Tonga

Mohamed Raouf Najjar, Premier président, Cour des comptes, Tunisie

Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général, National Audit Office, Royaume-Uni

David M. Walker, Contrôleur général, General Accounting Office, États-Unis

Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes de l'Uruguay, Président

## Revue internationale de la vérification des comptes publics

© 2003 International Journal of Government Auditing, Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise l'avancement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7814, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : spel@gao.gov).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. On la trouve sur le site Web de l'INTOSAI à [www.intosai.org](http://www.intosai.org). On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à [spel@gao.gov](mailto:spel@gao.gov).

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

## table des matières

Éditorial	1
En bref	5
Création d'une nouvelle SAI suédoise	11
SAI du Bangladesh	16
Profil : Éthiopie	20
Rapports à signaler	23
Dans le cadre de l'INTOSAI	24

## INTOSAI : 50 années de coopération entre les ISC

**SIR JOHN BOURN**

CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
NATIONAL AUDIT OFFICE DU ROYAUME-UNI

Cette année, INTOSAI fête son 50<sup>e</sup> anniversaire. Ce petit groupe de 34 institutions supérieures de contrôle (ISC) né à Cuba en 1953 est devenu la voix de la collectivité mondiale des ISC. Ses membres, au nombre de presque 190, représentent toute la gamme des institutions de contrôle qui travaillent dans de nombreux pays différents afin de donner à leurs parlements et à leurs citoyens un contrôle efficace des finances publiques. L'INTOSAI, une institution internationale apolitique qui favorise l'échange d'idées sur les pratiques exemplaires, est sans parallèle ailleurs dans le secteur public.

Comment et pourquoi cela s'est-il produit? Tout simplement parce que l'INTOSAI a connu une croissance interne due au fait que ses membres, et en particulier, les dirigeants des ISC accordent une grande importance à l'occasion de se réunir avec leurs collègues du monde entier afin de discuter de questions d'intérêt commun. Il est donc tout à fait approprié que, dans le cadre du XVIII<sup>e</sup> INCOSAI à Budapest, en 2004, on examine les possibilités d'améliorer la coopération bilatérale et multilatérale. Le National Audit Office du Royaume-Uni est particulièrement honoré qu'on lui ait demandé de préparer le document principal sur ce sujet important.

Ces dernières années, on constate que la coopération bilatérale et multilatérale au sein des ISC augmente considérablement. De plus en plus, les ISC comprennent la nécessité d'apprendre les uns des autres afin de suivre l'évolution rapide des normes de gestion, de comptabilité et de contrôle du secteur public et des attentes sur le rôle des contrôleurs dans le secteur public. Les ISC ont élaboré de nombreuses structures officielles et officieuses afin de

cerner et de promouvoir les bonnes pratiques et afin de s'attaquer aux questions qui débordent les frontières nationales. Plus récemment, on comprend de plus en plus les avantages d'aider les ISC en développement et en transition à se moderniser.

Guidée par sa devise *L'expérience mutuelle profite à tous*, l'INTOSAI est au centre même de cette évolution et cherche à encourager et appuyer la coopération parmi ses membres. Par ses congrès, ses commissions permanentes, ses groupes de travail, ses groupes d'étude, ses réunions et ses ateliers, l'Organisation travaille à faciliter le transfert efficace de connaissances entre les ISC. Depuis 15 ans, grâce à l'appui offert par l'entremise de l'Initiative de développement, l'INTOSAI a lancé un projet de formation professionnelle d'envergure dans le but de créer une capacité de formation dans les ISC.

## **Pourquoi et comment collaborons-nous?**

Il y a peut-être trois catalyseurs distincts à la coopération multilatérale et bilatérale au sein des ISC. Il s'agit de la nécessité de :

- promouvoir la reddition de comptes et la bonne gouvernance,
- promouvoir les normes de bonnes pratiques,
- appuyer le renforcement des capacités institutionnelles.

## **La coopération afin de promouvoir la reddition de comptes**

La mondialisation a notamment pour conséquence d'augmenter considérablement la collaboration entre nations dans le cadre de traités internationaux et de projets de coopération visant à réaliser des objectifs communs au profit des citoyens de leurs pays. Les traités internationaux peuvent entraîner un transfert important de responsabilités des gouvernements nationaux à des institutions internationales – par exemple, l'évolution vers une Union européenne plus étroite par de nombreux pays en Europe et la création du Mercosur en Amérique latine. Les projets internationaux multilatéraux ou bilatéraux, tels que la construction de barrages ou la mise au point de nouvel équipement de défense, entraînent souvent la création de nouvelles structures de gestion coopérative qui exigent une vérification conjointe. Les traités internationaux créent également des responsabilités et des fonctions nationales supplémentaires (par exemple, les traités sur des questions environnementales) dont on confie parfois l'examen aux ISC. La coopération multilatérale et bilatérale est une conséquence naturelle de la nécessité d'exiger des gouvernements nationaux qu'ils rendent compte des politiques ne pouvant être mises en œuvre, en pratique, qu'à l'échelle internationale.

Lorsque les traités internationaux entraînent un transfert important de souveraineté nationale à une institution sans structure telle que l'Union européenne, il existe en général des structures bien définies de contrôle en vue de faire appel aux ISC. Il existe aussi des lignes directrices pour le contrôle des entités du système des Nations Unies par la collectivité des ISC. Lors du XVII<sup>e</sup> INCOSAI à Séoul en 2001, on a constitué un groupe de travail pour examiner les dispositions de contrôle d'autres institutions internationales dont les dispositions sont moins bien définies.

De nombreuses ISC effectuent ensemble des contrôles dans des domaines d'intérêt commun qui débordent les frontières nationales – par exemple, des projets d'infrastructure, les douanes, l'immigration, le développement et les questions environnementales. Cette coopération prend diverses formes et on se rend de plus en plus compte que de bonnes dispositions de reddition de comptes et la participation des ISC instaurent la confiance dans la coopération internationale.

## **La coopération afin de promouvoir les bonnes pratiques**

Les ISC collaborent également afin d'apprendre comment d'autres font face à des problèmes et à des questions semblables. Les idées sur la bonne gouvernance, la reddition de comptes et la gestion des ressources publiques se répandent rapidement entre les nations et d'un continent à l'autre. Ces changements exigent que les ISC réagissent rapidement aux nouvelles approches et techniques en matière de contrôle. Lorsque quelques ISC ont trouvé des façons de contrôler une nouvelle initiative, telles que la privatisation des entreprises, elles peuvent partager l'expérience avec d'autres pays qui font face aux mêmes questions. Cela ne signifie pas qu'un pays doit toujours suivre le modèle ou l'approche élaborée ailleurs, mais les pays doivent être au courant de ces modèles, les examiner de façon critique et les adapter, le cas échéant, à leurs propres circonstances.

Au sein des ISC, il existe des programmes réguliers de visites bilatérales officielles au niveau supérieur ainsi que des échanges professionnels moins officiels. Il y a aussi un nombre important d'échanges de personnel qui offre la possibilité, et au pays d'accueil, et au pays fournisseur, d'apprendre par l'expérience pratique sur place les approches et les méthodes de l'autre. Les employés qui travaillent à des vérifications semblables échangent par téléphone et par courriel. Le personnel partage régulièrement les rapports et autres publications via Internet et le courriel. À bien des niveaux, ces échanges forment la pierre angulaire de la coopération multilatérale et bilatérale. De bonnes communications sont le fondement de la confiance mutuelle, du respect et de la compréhension des différences culturelles, politiques et administratives des différentes ISC et constituent une condition préalable essentielle à une coopération efficace.

Les ISC ont recours à de nombreux moyens officiels pour cerner et promouvoir les bonnes pratiques. Tout d'abord et avant tout, il y a les structures de comité, de groupe de travail et de groupe d'étude créées au sein de l'INTOSAI et à l'échelle internationale et à l'échelle régionale. Les comités et les groupes de travail offrent une gamme de bons conseils pratiques ainsi que la possibilité pour les ISC qui ont des objectifs et des besoins semblables de se réunir régulièrement pour partager leur expérience pratique dans un domaine particulier.

## **La coopération à l'appui du renforcement des capacités institutionnelles**

La coopération est également motivée par le désir d'aider à renforcer la capacité chez toutes les institutions supérieures. Les ISC ont la responsabilité de trouver des moyens positifs et appropriés sur le plan culturel de coopérer afin d'aider à renforcer la capacité et à établir ou à rétablir des institutions supérieures efficaces dans les pays qui souhaitent enrichir le régime de reddition de comptes public. Les principales institutions donatrices comprennent de plus en plus à quel point un bon contrôle public contribue à la bonne gouvernance à la reddition de comptes et l'importance de moderniser les institutions de contrôle.

Il s'agit d'un défi que les institutions supérieures individuelles ne sauraient surmonter seules. Toutefois, en mettant en commun leurs connaissances et leurs expertises, les ISC peuvent améliorer les services qu'elles offrent à leurs collectivités et à leurs gouvernements. Au sein de la collectivité des ISC, on tient beaucoup à se moderniser. Les institutions de contrôle veulent améliorer leurs pratiques de vérification afin de fournir à leurs parlements, leurs gouvernements et leurs citoyens une information meilleure et plus utile.

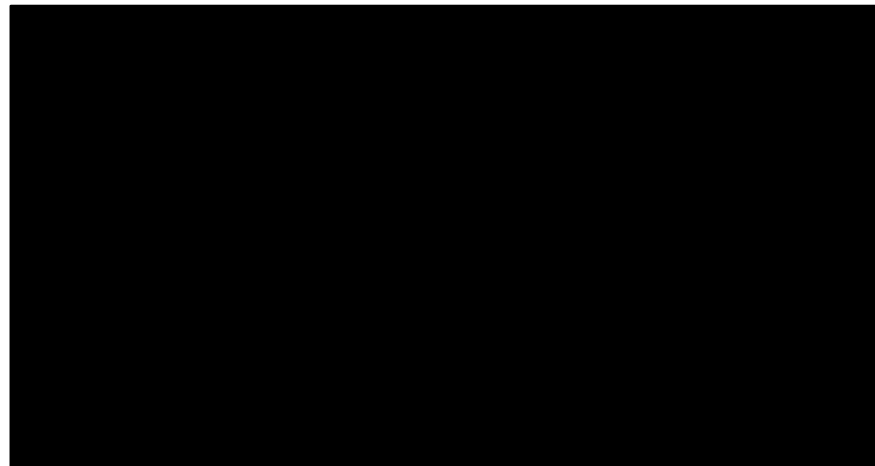
L'INTOSAI a une stratégie claire qui vise la mise en place, à l'échelle mondiale, d'une capacité de formation par l'entremise de l'IDI. Toutefois, il reste le défi de s'assurer que les compétences et les connaissances acquises au cours de la formation serviront.

Les projets de renforcement de la capacité sont des arrangements à long terme qui visent à aider une ISC à se développer et à se moderniser. De tels projets portent sur la plupart des

aspects de la gestion d'une institution moderne de contrôle, y compris la planification stratégique, la gestion des ressources, les achats, le perfectionnement des ressources humaines, les relations publiques et la formation ainsi qu'un appui dans la conduite de contrôles financiers et de gestion modernes. Ces grands projets sont en général financés par des subventions de la Commission européenne et des organismes nationaux de développement ou par des prêts fournis par la Banque mondiale ou d'autres banques de développement. À l'heure actuelle, il n'y a pas de guides de bonnes pratiques sur la façon de mener cette tâche à bien.

Comme organisation, l'INTOSAI doit être souple et évoluer de façon à faire face aux besoins changeants de ses membres. Je pense qu'il est essentiel que nous maintenions les principales caractéristiques d'inclusivité, de coopération et d'ouverture afin de permettre à l'organisation de faire face au monde réel dans lequel vivent ses membres. Nous devons faire attention de ne pas présumer que la « solution unique » convient à tous : il serait prétentieux de supposer que ce qui fonctionne bien dans un pays ou dans un genre d'institution de contrôle fonctionnera ailleurs. En réalité, c'est justement la diversité des moyens qu'utilisent les ISC pour s'attaquer à des problèmes semblables qui nous donne l'inspiration d'apporter des changements au sein de nos propres institutions. Au cours des 50 dernières années, notre expérience commune a vraiment su profiter à tous les membres de l'INTOSAI. Nous devons travailler avec acharnement pour nous assurer que nous connaîtrons le même succès au cours des 50 prochaines années. J'en suis d'ailleurs convaincu.

# EN BREF



## Arabie Saoudite

### Activités du Bureau général de la vérification et nouveau Président

Le Bureau général de la vérification (BGV) a annoncé la nomination d'un nouveau Président, Son Excellence M. Osama Jaffer Faqeeh, dont le mandat a débuté le 7 mai 2003.

En 2003, le BGV a participé à diverses réunions et ateliers. Le 26 avril 2003, le Président du BGV a rencontré Son Excellence M. Asif Ali, Contrôleur et Vérificateur général du Bangladesh. Au cours de l'échange, les deux ISC se sont promis coopération et appui constants. Un représentant du BGV de l'Arabie Saoudite a assisté aux travaux du Groupe de travail sur le contrôle d'institutions internationales, qui se sont déroulés à Tokyo, au Japon, du 23 au 25 avril 2003. Le 14 avril, la haute direction du BGV de l'Arabie Saoudite a tenu sa troisième réunion afin de discuter des recommandations et des résolutions ayant trait à ses activités de vérification.

Le BGV a également donné plusieurs types de cours de formation. Du 17 au 21 mai 2003, s'est tenu à Riyad un atelier intitulé « Méthodes de détection de la fraude et de la corruption », auquel ont assisté des membres du personnel des ISC du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Parmi les sujets abordés figuraient les concepts et les divers types de fraude et de corruption ainsi que leurs conséquences, de même que le rôle et

les responsabilités des vérificateurs en matière de détection. L'atelier s'inscrivait dans un programme de formation destiné au personnel du CCG, qui avait été approuvé par le Comité permanent de la formation lors de sa neuvième réunion, tenue à Mascat, dans le Sultanat d'Oman.

Le plan de formation prévoyait également la participation du BGV à un éventail de cours donnés dans la région et à l'étranger. Ceux-ci portaient sur la vérification, la gestion, les processus informatiques et la langue anglaise. Le personnel du BGV a également terminé la première phase de sa formation à l'interne pour 2003.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de la vérification générale, C.P. 7185, Arabie Saoudite; téléc. : ++966 (1) 403 20 57; courriel : [gab@zajil.net.sa](mailto:gab@zajil.net.sa); page Web : [www.gab.gov.sa](http://www.gab.gov.sa).

## Brésil

### Nouvelles initiatives et nouveau guide de régularité pour la Cour des comptes

M. Valmir Campelo, le nouveau Président du Tribunal de Contas da União (TCU), la Cour des comptes du Brésil, a exposé en détail ses plans pour l'institution. Il a déclaré que parmi les nombreuses initiatives qu'il compte mettre en œuvre pour voir à la bonne gestion des ressources publiques fédérales et pour lutter avec assiduité

contre la corruption et le gaspillage des ressources publiques, il y a trois mesures qui seront appliquées immédiatement.

La première mesure sera de consolider les relations entre le TCU et la société brésilienne, le Congrès, les organismes publics et les médias afin d'accroître l'échange d'information à l'appui des contrôles externes. La deuxième se propose d'améliorer le contrôle par la société en fournissant davantage d'information aux citoyens au sujet de la gestion publique et les incitant à signaler les irrégularités. La troisième consistera à améliorer l'utilisation des technologies de l'information, ce qui permettra au TCU d'effectuer plus rapidement des contrôles plus productifs.

De plus, M. Campelo a approuvé le Guide sur le contrôle de régularité. Ce guide vise à améliorer le rendement du personnel technique en fondant leurs travaux sur des normes internationales. Les procédés et rôles qui y sont définis aideront les équipes à organiser la planification et l'exécution des contrôles et à rédiger des projets de rapport avec logique et efficacité afin d'optimiser les résultats et de réduire le temps nécessaire pour traiter les dossiers. À cette fin, le TCU a adopté les principes fondamentaux et les normes définies par l'INTOSAI ainsi que les normes adoptées et diffusées dans le cadre du projet de perfectionnement du contrôle.

Le Guide définit, entre autres normes, les rôles du chef de mission et du coordonnateur, les mesures à prendre à la phase de planification, la façon de présenter les constatations et les exigences essentielles liées au rapport. En outre, le Guide prévoit la mise en œuvre d'un système d'assurance de la qualité des contrôles qui s'appuie sur l'évaluation de la conformité aux normes officielles par différents agents du TCU engagés dans le processus.

Fidèle à la stratégie du TCU qui prône la valorisation des employés et l'investissement dans la qualité des services, M. Campelo a approuvé un programme de formation axé sur l'établissement de capacités pour tous les contrôleurs et les techniciens du contrôle externe engagés dans des contrôles de régularité. Ainsi, ils

pourront se familiariser avec les nouvelles normes et procédures.

Le Guide sur le contrôle de régularité et le volet formation sont d'autres mesures de perfectionnement des professionnels du contrôle. Afin d'atteindre l'excellence notoire à laquelle il est parvenu dans l'évaluation de programme, le TCU visera dorénavant une qualité supérieure dans les contrôles de régularité grâce à l'application de méthodes compatibles avec celles des meilleurs institutions supérieures de contrôle des finances publiques et cabinets de vérification privés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Tribunal de Contas da União, CEP-70042-900 Brasilia, D.F.; tél. : ++55 (61) 316-7443, - 7626; téléc. : ++55 (61) 316-7522; courriel : [arint@tcu.gov.br](mailto:arint@tcu.gov.br); ou page Web : [www.tcu.gov.br](http://www.tcu.gov.br).

## Canada

### La vérificatrice générale rend compte de la gestion des risques au gouvernement fédéral

Selon un rapport déposé à la Chambre des communes par la vérificatrice générale du Canada le 8 avril 2003, le gouvernement fédéral canadien commence tout juste à intégrer la gestion des risques dans les activités courantes de tous les ministères et organismes fédéraux. La vérificatrice générale félicite le gouvernement d'avoir adopté le Cadre de gestion des risques il y a deux ans et demande instamment au Secrétariat du Conseil du Trésor de surveiller plus étroitement les efforts déployés par les ministères et de leur fournir davantage d'orientation et de conseils pratiques pour que l'initiative ne stagne pas.

« Dans ses opérations courantes, le gouvernement doit prendre de nombreuses décisions malgré l'incertitude », a fait remarquer M<sup>me</sup> Fraser. « Ces décisions ont une incidence considérable sur les Canadiens. Une saine gestion du risque peut rendre la fonction publique plus efficace et optimiser l'utilisation

des ressources pour les Canadiens en améliorant la gestion des programmes et la prestation des services. »

Le rapport s'ouvre sur un chapitre faisant état des progrès du gouvernement en ce qui a trait à la mise en œuvre de mesures liées au Cadre de gestion des risques que le Secrétariat du Conseil du Trésor a adopté en avril 2001. Les autres chapitres traitent de la façon dont les ministères gèrent leurs propres risques.

« De nos jours, les gens sont davantage conscients des risques extraordinaires, tels que le terrorisme ou les menaces à la santé, comme le SRAS, » observe M<sup>me</sup> Fraser. « Toutefois gérer les risques, ce n'est pas seulement se préparer au pire; cela veut dire aussi tirer parti des possibilités d'améliorer les services ou de réduire les coûts. »

Le Rapport, de même que les communiqués de presse sur chacun des chapitres, sont affichés sur le site Web du Bureau du vérificateur général à l'adresse [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca). Les titres des communiqués de presse de chaque chapitre se lisent ainsi :

- Chapitre 1. La gestion intégrée du risque. La gestion du risque est un élément fondamental d'un bon gouvernement.
- Chapitre 2. La qualité de l'information financière. Les nouveaux systèmes financiers ne sont pas encore pleinement utilisés.
- Chapitre 3. La stratégie du Canada pour lutter contre le blanchiment d'argent. La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes pose de nombreux défis.
- Chapitre 4. Service correctionnel Canada – La réinsertion sociale des délinquants. De grands progrès ont été réalisés, mais il reste des domaines où les besoins sont vitaux.
- Chapitre 5. Citoyenneté et Immigration – L'application de la loi et le contrôle : Le nombre de mesures de renvoi non exécutées augmente et Citoyenneté et Immigration ne sait pas dans

quelle mesure ses contrôles à la frontière sont efficaces.

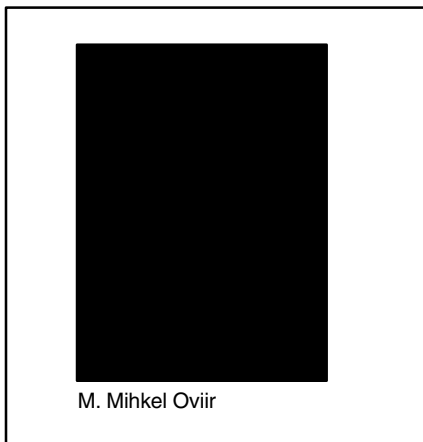
- Chapitre 6. Aide du gouvernement fédéral accordée aux Premières nations – Le logement dans les réserves : Plusieurs Premières nations font face à une grave pénurie de logements qui risque d'empirer.
- Chapitre 7. Défense nationale – La gestion environnementale des sites d'entraînement et d'essai militaires. Concilier la gestion de l'environnement et la tenue d'entraînements et d'essais militaires réalistes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Julie Hébert, au service des Communications, par téléphone au ++(613) 952-0213, poste 6292, ou par courriel à l'adresse [communications@oag-bvg.gc.ca](mailto:communications@oag-bvg.gc.ca).

## Estonie

### Nouveau vérificateur général

Le 25 février 2003, le *Riigikogu*, c'est-à-dire le Parlement de l'Estonie, a nommé M. Mihkel Oviir au poste de Vérificateur général. Premier Vérificateur général de ce pays, M. Oviir a entamé son mandat de cinq ans le 1<sup>er</sup> avril 2003, lorsqu'il a prêté serment devant le *Riigikogu*.



M. Oviir a souligné l'importance de maintenir de bonnes relations de travail entre le Bureau national de contrôle et le Parlement, ses comités et le reste du gouvernement si l'on veut améliorer l'efficacité de la vérification. Il prévoit

accorder beaucoup d'attention à l'amélioration des systèmes de contrôle interne du secteur public et aider à l'élaboration d'un modèle de contrôle externe des administrations régionales. M. Oviir espère garantir l'efficacité du Bureau national de contrôle grâce à des vérifications de grande qualité ainsi qu'au professionnalisme et au dévouement du personnel.

En 1975, M. Oviir a obtenu un diplôme avec distinction de la Faculté de droit de l'Université de Tartu. Il a commencé sa carrière dans la fonction publique pendant ses études universitaires, au ministère de la Justice. M. Oviir y a travaillé trente ans; au cours des dix dernières années, il a exercé les fonctions de Secrétaire général. Avant sa nomination comme Vérificateur général, il a été Chancelier et Conseiller juridique adjoint de la République d'Estonie.

En 2001, le Président de la République a décerné à M. Oviir l'Ordre de l'Étoile blanche, au rang de commandeur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau national de contrôle par téléphone ++372-6240-07-00, par télécopieur ++372-661-07-00 ou par courriel à [info@riigiKontroll.ee](mailto:info@riigiKontroll.ee).

## États-Unis d'Amérique

### Début du Programme international de stages en vérification de 2003

Le 12 mai dernier, les participants au Programme international de stages en

vérification de 2003 ont entamé leur formation de 16 semaines au General Accounting Office des États-Unis. Les stagiaires, des cadres intermédiaires ou supérieurs provenant de bureaux homologues de par le monde, passent l'été au GAO où ils suivent un cours intensif sur les approches, techniques et méthodes de la vérification de gestion dans le secteur public. En plus de bénéficier d'une formation théorique, les stagiaires observeront les employés du GAO à l'œuvre à l'administration centrale et chez les clients.

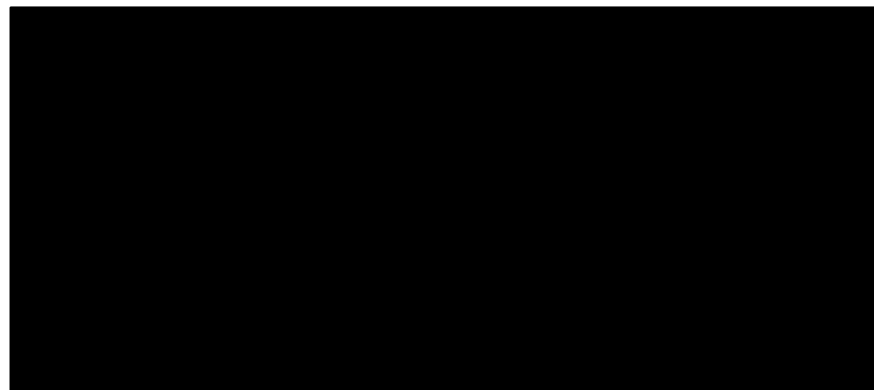
Cette année, les stagiaires viennent du Cameroun, de la Corée du Sud, de Costa Rica, de l'Éthiopie, de la Gambie, de la Hongrie, de l'Indonésie, du Kenya, de l'Ouganda, du Pakistan, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Sainte-Lucie, du Salvador et de Trinité-et-Tobago.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le General Accounting Office des États-Unis par téléphone au ++202-512-4704 ou par télécopieur au ++202-512-4021, ou par courriel à l'adresse [SPEL@GAO.GOV](mailto:SPEL@GAO.GOV).

## Iran

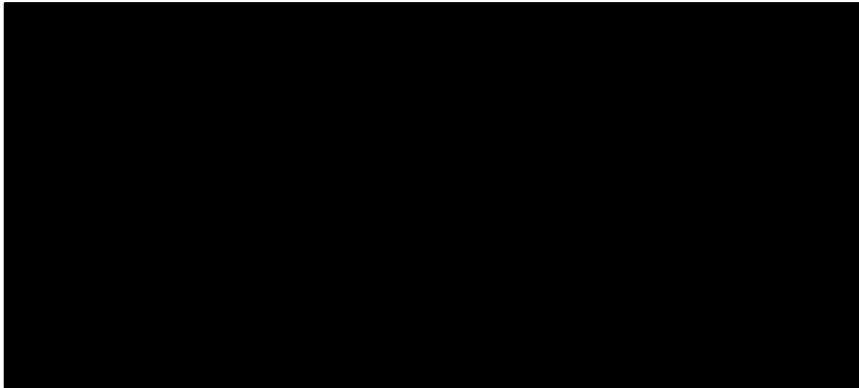
### Tenue du deuxième cours de formation de l'ECOSAI avec des participants d'autres pays

Du 18 au 31 janvier 2003, la Cour supérieure des comptes de l'Iran a été l'hôte du deuxième cours de formation régionale sur les contrôles internes, parrainé par l'ECOSAI (l'Organisation de développement économique des



Les participants au deuxième cours de formation en région de l'ECOSAI.





Boursiers internationaux de 2003 du GAO

institutions supérieures de contrôle des finances publiques). Le cours a réuni à Téhéran 24 vérificateurs des ISC du Pakistan, de la Turquie, du Tadjikistan et de l'Iran. M. Seyed Kazem Mirvald, Président de l'ISC de l'Iran, a souhaité la bienvenue aux participants lors de la séance d'ouverture.

Les sujets abordés pendant les deux semaines de formation incluaient les systèmes de contrôle de gestion, la vérification intégrée, les contrôles internes, les procédés analytiques, l'analyse des risques et les systèmes de contrôle interne, le rôle des technologies de l'information ainsi que les relations avec les entités non gouvernementales. Les participants ont partagé leurs vues lors de discussion en classe sur la vérification des sociétés publiques et en comparant leurs mandats respectifs et la relation entre leur ISC et leurs parlements respectifs. De plus, ils ont eu l'occasion de visiter différents centres historiques, culturels et économiques du pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Cour supérieure des comptes, n° 99 Shahid Golabi, St. Karinkhan Zand Ave., Téhéran, Iran, par télécopieur ++ 98 (21) 890 04 04; ou par courriel à l'adresse [irisac@mailis.ir](mailto:irisac@mailis.ir).

## Suisse

### Rapport annuel de 2002

En février, le Contrôle fédéral des finances de la Confédération helvétique a soumis son Rapport annuel de 2002 au Conseil fédéral (gouvernement)

ainsi qu'à la Délégation des finances des Chambres fédérales (Parlement). Le Rapport a ensuite été présenté aux médias. Disponible en copie papier et en version allemande, française et italienne, la publication est affichée sur le site Web du Contrôle fédéral des finances. Celui-ci a préparé quelque 200 rapports de révision de bureaux d'organisations et de fédérations de l'administration fédérale, et de sociétés appartenant à l'État. Il a également effectué d'autres audits de certification en sa qualité de vérificateur externe d'organismes internationaux.

Le Rapport met en lumière les résultats du contrôle des comptes annuels de la Confédération helvétique. Il cible les conclusions tirées de la surveillance financière des travaux de construction de la nouvelle ligne ferroviaire transalpine, des instituts fédéraux de technologie, d'EXPO. 02 (l'Exposition nationale suisse), de Swissmedic (un institut suisse chargé du contrôle des produits thérapeutiques) et de l'utilisation d'un prêt accordé à Swissair par le gouvernement. Le Contrôle fédéral des finances met de plus en plus l'accent sur le contrôle des systèmes et des processus, notamment dans le secteur informatique de la Confédération.

Un certain nombre d'offices et d'organismes fédéraux sont maintenant gérés en fonction du rendement prévu dans leur mandat et de leur enveloppe budgétaire, et ce, conformément aux principes de la nouvelle gestion publique, un modèle de gestion qui, s'il est appliqué comme prévu, donnera lieu à des économies. Dans ce

contexte, le Contrôle fédéral des finances a examiné en profondeur le mandat de rendement et le contrat de prestation de Météosuisse (l'Institut suisse de la météorologie) pour 2002–2003.

Le Rapport fournit également de l'information sur les efforts déployés par le Contrôle fédéral des finances dans le domaine de la formation et de la gestion des ressources ainsi que sur la célébration de son 125<sup>e</sup> anniversaire et ses activités internationales.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Contrôle fédéral des Finances de la Confédération helvétique, Monbijoustrasse 45, CH–3003, Berne, Suisse; par courriel [info@efk.adm.ch](mailto:info@efk.adm.ch); à l'adresse du site Web : <http://www.sfao.admin.ch>.

## Trinité-et-Tobago

### Rapport sur les comptes publics de l'exercice 2002

Le 28 avril 2003, la vérificatrice générale, M<sup>me</sup> Jocelyn Thompson, a signé le rapport sur les comptes publics de la République de Trinité-et-Tobago et l'a soumis au Parlement. La loi fixait au 30 avril 2003 l'échéance pour la présentation de ce rapport. Le Rapport de la Vérificatrice générale a été renvoyé au Comité des comptes publics du Parlement.

Le Rapport met l'accent sur les vérifications législatives du Trésor ainsi que sur les ministères et services administratifs du gouvernement central, tel qu'il est exigé par la loi sur la vérification et l'Échiquier, au chapitre 69.01. Il attire l'attention du Parlement sur les faiblesses importantes et fait des recommandations pour corriger celles-ci. On en a décelé dans les systèmes des contrôles internes des ministères et des services administratifs, la tenue des dossiers de pension et de congés, la préparation des ententes officielles pour les contrats de travail, la tenue des comptes de dépôt et la présentation des états financiers par les agents de l'administration.

Le Rapport contient également un chapitre de suivi que le Bureau a entrepris à l'égard de deux rapports spéciaux antérieurs : une vérification spéciale de l'administration publique et une vérification intégrée du Programme d'aide alimentaire dans les écoles du ministère de l'Éducation.

De plus, le Rapport renferme des extraits de quatre rapports de vérifications spéciales, celles-ci ayant été réalisées par le service de vérification au cours de l'exercice 2002.

Dans l'ensemble, les constatations des rapports spéciaux indiquent qu'il faut de meilleurs contrôles internes et des politiques, procédures et lignes directrices plus claires, ce qui améliorera la transparence et la reddition de comptes. Des recommandations ont été formulées pour aider la direction à s'orienter vers une transparence et une reddition de comptes accrues sans verser dans l'excès et le gaspillage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère du Vérificateur général par téléphone en composant le ++868-625-4255; par télécopieur au ++8686-627-0152; ou par courriel à [Audgen@opus.co.tt](mailto:Audgen@opus.co.tt).

## Vietnam

### Décisions récentes du Vérificateur général

Récemment, le Vérificateur général du Vietnam a lancé plusieurs initiatives afin d'améliorer les opérations du Bureau national de contrôle du Vietnam (BCE). En premier lieu, il a mis en œuvre un projet visant à informatiser les activités administratives du Bureau. En voici les objectifs :

- établir une infrastructure de base pour les technologies de l'information;
- achever l'installation et l'intégration des TI;
- faciliter la conception et la maintenance du système de bases de données;
- faire en sorte que les vérificateurs puissent utiliser plus facilement les

techniques de contrôle informatique;

- assurer une formation en TI au personnel du Bureau national de contrôle;
- réformer les procédures administratives et l'appareil administratif et faire évoluer les mentalités.

En deuxième lieu, le Bureau national de contrôle a adopté un système unique de présentation pour les dossiers de contrôle, la vérification des comptes rendus ainsi que pour les rapports de contrôle. Cette initiative lance le processus d'uniformisation de tous les documents de contrôle du Bureau national de contrôle.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Dao Thi Thu Vihn, Division de la coopération internationale, 33 Hung Vuong, 16 Le Hong Phong, Ba Dinh, Hanoï; par télécopieur au ++84 (4) 843 31 45 ou par courriel à l'adresse [sav@fpt.vn](mailto:sav@fpt.vn).

## Yémen

### Le Président de l'ISC est nommé à un comité chargé de lutter contre la corruption

Dans le but d'améliorer la protection des fonds publics et de lutter contre la corruption, le Président de la République du Yémen a formé un comité de hauts fonctionnaires, dirigé par le Premier ministre. C'était là une des mesures prises pour établir une saine gestion financière, élément essentiel à la croissance économique et au renforcement de la démocratie. Le professeur Abdullah Ahmed Farwan, Président de l'Organisation centrale de contrôle et de vérification (OCCV), l'institution supérieure de contrôle au Yémen, siège au comité ainsi que le Directeur du Bureau de la présidence de la République. Le rôle du comité sera d'assurer la coordination entre les institutions judiciaires et les institutions de contrôle du Yémen et de formuler des recommandations en vue de réformer la protection des fonds publics et de lutter contre la corruption.

Le comité a préparé une grille complète qui sert de document stratégique, où l'on énumère la plupart des questions importantes auxquelles il doit s'attaquer :

- élaborer et appuyer une approche systématique pour protéger les fonds publics et lutter contre la corruption;
- moderniser les lois et règlements qui servent à protéger les fonds publics et à combattre la corruption;
- perfectionner la structure de l'institution afin d'améliorer les activités des systèmes de vérification interne;
- promouvoir le rôle des services de vérification interne dans les entités gouvernementales;
- intégrer l'information des bases de données;
- examiner le cadre législatif lié aux prêts et à l'aide financière ainsi que la base de données connexe, et s'assurer que toutes les entités du gouvernement procèdent à la clôture des comptes à temps;
- revoir la structure du système de paie.

### Tenue de la cinquième réunion de consultation entre l'ISC et les entités judiciaires

En avril 2003, la haute direction de l'OCCV, l'ISC du Yémen, et les organisations judiciaires ont tenu leur cinquième réunion de consultation. Le principal objectif était d'établir un cadre de référence commun dans le but de rehausser le rôle des différentes institutions de contrôle en matière de protection des fonds publics. De cette réunion sont issues les décisions et recommandations que voici :

- définir un mécanisme de suivi et de coopération efficace; d'ailleurs on a créé certains sous-comités à cette fin;
- apporter les modifications nécessaires à certaines lois financières, particulièrement celles qui sont liées à la surveillance des dépenses des hauts fonctionnaires, aux procédures

d'adjudication des marchés et aux magasins de l'État ainsi qu'aux questions d'État;

- améliorer les compétences du personnel des organisations en offrant une meilleure formation et une expérience plus utile;
- parachever la composition des organismes judiciaires dans toute la nation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Organisation centrale de contrôle et de vérification, C.P. 151, Sanaa. Yémen; par télécopieur ++ 967 (1) 44 31.



RIKSREVISIONEN

Le Bureau national de vérification de la Suède

## La création d'une nouvelle ISC suédoise

*Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, Riksrevisionen – une nouvelle institution de vérification de l'État suédois qui compte trois vérificateurs généraux – a remplacé Riksrevisiosverket et les vérificateurs parlementaires. Le personnel de ces deux organisations sera fusionné et deviendra le personnel de Riksrevisionen, l'institution supérieure de contrôle de la Suède qui gardera les noms anglais et français utilisé antérieurement sur la scène internationale, le Swedish national Audit Office et le Bureau national de vérification de la Suède.*

### Riksrevisionen voit le jour

La création de Riksrevisionen, le nouveau Bureau national de vérification de la Suède, représente un changement marqué dans le rôle et la situation de la vérification dans le secteur public en Suède.

L'idée de transférer l'entière responsabilité de l'institution de contrôle gouvernementale du gouvernement au Parlement fait l'objet de débats sous diverses formes au Parlement suédois depuis les années 1980.

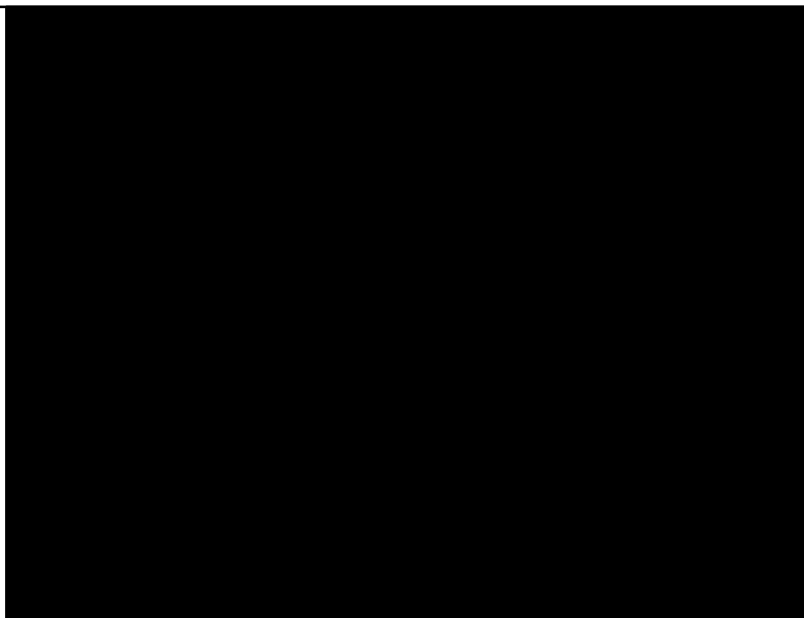
Toutefois, en 1998, le Parlement a créé une commission parlementaire (Riksdagskommittén) pour examiner la capacité du Parlement à faire le suivi, l'évaluation et la vérification. Un groupe de référence réunissant des membres de tous les partis politiques représentés au Parlement a travaillé avec les membres de cette commission sur les questions de vérification. Le travail a porté essentiellement sur la façon d'assurer la plus grande indépendance dans ces activités à une institution de contrôle. Le groupe de référence devait également décider qui, du gouvernement ou du Parlement, devait diriger cette institution.

Dans son rapport, la commission a suggéré qu'à l'avenir, la fonction de vérification relève directement du Parlement. Un seul vérificateur général, élu par le Parlement, dirigerait cette institution de l'État et les fonctions officielles devraient être énoncées dans la constitution. Le vérificateur général ferait alors rapport à un comité parlementaire qui déciderait des budgets, des états financiers et ferait rapport sur les résultats. Le comité déciderait également quelles conclusions de vérification présenter au Parlement. Au cours de l'automne 2000, le Comité permanent sur la constitution a préparé la proposition de la commission parlementaire.

Toutefois, suite à un compromis politique, il a été décidé de nommer trois vérificateurs généraux plutôt qu'un seul. Essentiellement, on voulait répartir le mandat de ce poste. Les trois seront élus par le Parlement pour des mandats de sept ans. Afin de créer un chevauchement dans les mandats dès le départ, les trois premiers vérificateurs généraux ont été nommés pour des périodes différentes : M<sup>me</sup> Eva Lindström pour sept ans, M. Lennart Grufberg pour cinq ans et M. Kjell Larsson pour trois ans.

En décembre 2000, le Parlement a adopté à l'unanimité la proposition de créer une nouvelle ISC suédoise appelée Riksrevisionen qui serait dirigée par trois vérificateurs généraux.

Riksrevisionen a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> juillet 2003, et sa présence renforcera considérablement le pouvoir de contrôle du Parlement.



Les trois nouveaux vérificateurs généraux sont (de gauche à droite) :

**Kjell Larsson** a travaillé par le passé pour Riksrevisionsverket. Depuis 1996, il a travaillé pour l'OCDE et par la suite pour la Commission européenne à l'établissement de systèmes anti-fraude et anti-corruption, à titre de chef de service, Soutien aux pays candidats et Relations extérieures.

**Eva Lindström** était chef du département du budget au ministère des Finances. Elle a fait carrière au ministère des Finances et a fait partie de conseils du Bureau national de vérification de la Suède, de l'Administration nationale de gestion financière et de l'Agence suédoise pour le développement administratif.

**Lennart Grufberg** a été président du Conseil de supervision des experts-comptables et président du Comité national de vérification chargé de proposer la structure interne de la nouvelle ISC. Jusqu'à sa nomination comme vérificateur général, il était président de la Cour d'appel administrative et, auparavant, directeur général adjoint du Conseil fiscal national de Suède.

## Le rôle de Riksrevisionen

Cette nouvelle ISC fera la vérification de toute la gamme des activités de l'État et aidera ainsi à optimiser les ressources et à promouvoir l'efficacité.

En sa qualité de composante importante du régime de surveillance parlementaire, la nouvelle ISC aura un rôle considérable à jouer dans le régime démocratique. Sa tâche principale consiste à s'acquitter de la mission que lui a confiée le Parlement relativement au contrôle de l'utilisation des revenus fiscaux.

La constitution garantira l'indépendance de Riksrevisionen. Par conséquent, les trois vérificateurs généraux décideront, dans leurs sphères de compétence quelles vérifications entreprendre, comment les effectuer et quelles conclusions en tirer. Ensemble, ils s'entendront sur des questions d'intérêt interne commun telles que les plans de vérification et les plans d'action et les questions administratives.

Cette organisation indépendante de contrôle occupera une position semblable à celle des institutions nationales de contrôle dans la plupart des autres pays où il y a un vérificateur général.

Le Parlement et le gouvernement seront les plus importants bénéficiaires des fruits du travail de Riksrevisionen, des rapports et des conclusions des vérifications. De cette façon, les politiciens auront l'occasion d'utiliser les conclusions de Riksrevisionen dans le processus de prise de décision politique.

## **La vision**

L'objectif du nouveau Riksrevisionen consiste à maintenir et à acquérir les bonnes caractéristiques de ces deux prédécesseurs et à devenir une institution supérieure de contrôle marquée par le professionnalisme, l'intégrité et un nouvel esprit – une organisation à la réputation impeccable au pays même et à l'étranger!

## **Principales responsabilités de la nouvelle organisation**

Riksrevisionen a comme principale responsabilité d'effectuer des vérifications des états financiers et de gestion. Riksrevisionen prendra la relève de Riksrevisionsverket comme membre de l'INTOSAI et de l'EUROSAI et continuera ses autres activités internationales.

L'objectif premier qui est de réunir les ressources publiques de vérification sous l'égide du Parlement visait à créer une vérification publique qui porte sur toute la chaîne des décisions et des activités du pouvoir exécutif de l'État. Riksrevisionen aura pour mandat de faire la vérification des activités du gouvernement mais ne pourra pas faire la vérification des fonctions officielles des ministres. Cette responsabilité demeurera celle du Comité permanent sur la Constitution.

## **L'organisation**

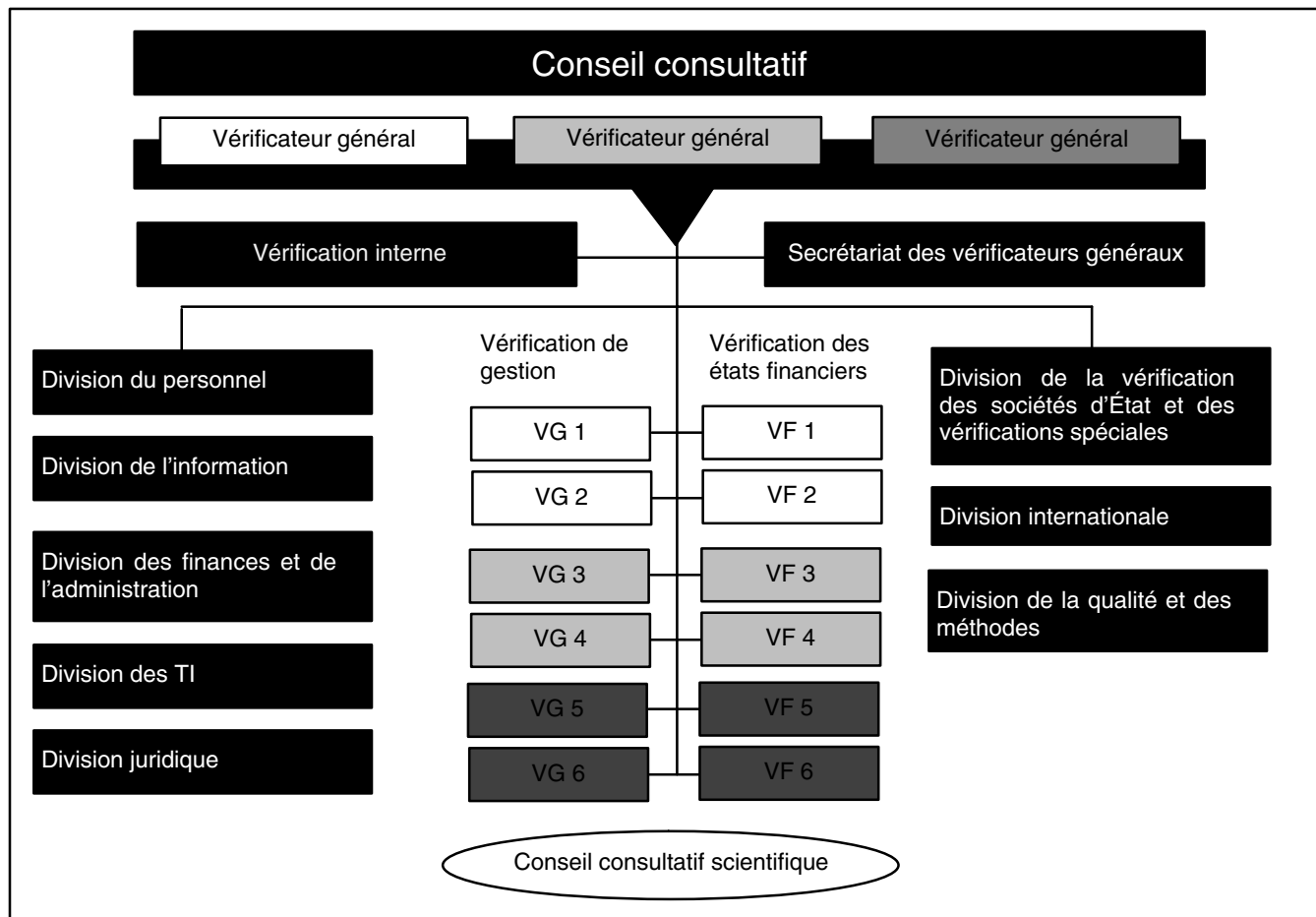
Le tableau de la page 14 illustre l'organisation de Riksrevisionen. Celle-ci comprend six services de vérification des états financiers et six responsables de la vérification de gestion. Les vérifications porteront sur trois secteurs principaux :

- la sécurité publique, la coordination et l'administration des finances;
- le bien-être et la santé;
- l'éducation et le développement.

La responsabilité de ces secteurs sera confiée par roulement aux différents vérificateurs généraux qui participeront activement à la vérification dans leurs secteurs de responsabilité. Chaque vérificateur général sera responsable de deux services de vérification des états financiers et de deux services de vérification de gestion. Au secteur de responsabilité de chaque service de vérification de gestion correspondra un service équivalent de vérification des états financiers.

Riksrevisionen comprendra également trois divisions spéciales : la Division internationale, la Division de la qualité et des méthodes et la Division de la vérification des sociétés d'État et des vérifications spéciales.

## Organigramme de Riksrevisionen



**La Division internationale** coordonne les engagements internationaux de l'ISC, y compris les missions internationales de renforcement de la capacité ou de vérification externe d'organisations internationales.

**La Division de la qualité et des méthodes** est responsable d'élaborer et de gérer les processus d'assurance de la qualité ainsi que d'élaborer des méthodes et des mécanismes d'appui pour les vérifications des états financiers et de gestion.

**La Division de la vérification des sociétés d'État et des vérifications spéciales** est responsable de la vérification des sociétés qui appartiennent à l'État et participera à des vérifications plus approfondies de secteurs comportant des problèmes fondamentaux.

Riksrevisionen a également plusieurs divisions de service de soutien pour aider dans l'administration quotidienne de l'organisation.

## **Le Conseil consultatif de Riksrevisionen**

Le Parlement a nommé un Conseil consultatif auprès du Bureau national de vérification de Suède qui se compose de onze membres permanents et de onze membres suppléants. Les membres actuels du Conseil consultatif, nommés en mars 2003, sont tous des députés ou l'ont été.

Le partage des responsabilités entre les vérificateurs généraux et le Conseil consultatif a fait l'objet de discussions et on en est arrivé à la solution suivante :

Le rôle du Conseil consultatif est prévu dans la constitution. Le Conseil consultatif est libre d'examiner, le cas échéant, les décisions politiques nécessaires suite aux conclusions et recommandations de l'ISC dans ses rapports de vérification. Toutefois, le Conseil consultatif n'a pas le droit de rejeter les conclusions et recommandations des rapports. Il peut également décider du budget de l'ISC et déterminer quelle forme doivent prendre les états financiers et les rapports sur les résultats de la nouvelle organisation.

Avant que les vérificateurs généraux puissent prendre une décision finale, le Conseil consultatif doit également commenter le plan annuel de vérification proposé par les vérificateurs généraux pour les divers services de vérification. Les vérificateurs généraux, pour leur part, doivent faire rapport au Conseil consultatif sur le respect du plan de vérification au cours de l'année. Le plan est un outil de base pour l'orientation et la planification au niveau stratégique. Un plan d'action beaucoup plus détaillé précisant toutes les activités de vérification s'y ajoutera.

## **Le Conseil consultatif scientifique**

Le Parlement a décidé que le Conseil consultatif scientifique sera associé à la nouvelle organisation. Le Conseil consultatif est un forum de discussion pour les vérificateurs généraux sur des questions stratégiques essentielles.

## **Le travail continue sur la scène internationale**

Riksrevisionen maintiendra les engagements internationaux et les nombreux contacts externes de ses prédécesseurs tout en cherchant à en créer de nouveaux. L'organisme continuera également à contribuer au développement de la capacité de vérification des autres pays. Ce sera le cas toutefois, uniquement si le financement et l'organisation des missions à l'étranger sont tels qu'on ne saurait mettre en doute l'indépendance de Riksrevisionen. L'organisme peut également offrir ses services comme vérificateur externe à des organisations internationales dont la Suède est membre. Les trois vérificateurs généraux se partageront la responsabilité de représenter Riksrevisionen à l'étranger.

Par ailleurs, la Suède demeurera à la présidence de la Commission des normes de contrôle jusqu'en 2004; la Suède continuera également à être membre et à participer activement à d'autres commissions et groupes de travail de l'INTOSAI.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec : Riksrevisionen, Nybrogatan 55, 114 90 Stockholm, Suède; téléphone : ++46-8-51714000; télécopieur : ++46-8-51744100; Internet : <http://www.riksrevisionenr.se>; courriel : [int@riksrevisionen.se](mailto:int@riksrevisionen.se).



# ISC du Bangladesh : Plan de travail pour augmenter les capacités

Le Bureau du Contrôleur et Vérificateur général (CVG) du Bangladesh

*Le Bureau du Contrôleur et Vérificateur général (CVG) du Bangladesh a entrepris un cycle de planification en quatre phases afin d'améliorer la qualité des vérifications et l'efficacité en augmentant ses capacités. Ce nouveau projet a permis de fixer les objectifs à court, moyen et long terme ainsi que les objectifs pour la durée du mandat et il devrait entraîner une plus grande cohérence, intégration et reddition de comptes dans tous les secteurs des activités de mon institution. J'ai mis sur pied ce projet lorsque je suis entré en fonction au début de 2003, et je suis heureux de partager nos expériences avec les lecteurs de la Revue.*

## Un plan de travail en quatre phases

**Objectif à court terme :** Cette première phase du projet a commencé en janvier 2003 et elle vise à créer un climat de confiance. Au cours de ce cycle, le CVG a visité tous les bureaux locaux et il a donné les conseils et les directives nécessaires. Il s'est adressé à tous les cadres supérieurs et intermédiaires à différentes occasions et a souligné la nécessité d'augmenter la qualité des vérifications.

### Objectifs à court terme

- Assurer la ponctualité et la discipline à tous les niveaux
- Améliorer l'environnement de travail
- Augmenter les activités de supervision, de surveillance et d'inspection
- Répartir le travail de façon rationnelle
- Tenir un échéancier quotidien
- Inventorier les travaux en instance et les exécuter dans les délais prescrits
- Améliorer la qualité des travaux

**Objectif à moyen terme :** Au cours de cette période de six mois, de solides fondations sont construites dans le cadre de la phase un; et des objectifs futurs seront établis. La majorité des objectifs de ce cycle de planification sont déjà atteints, en raison en grande partie de la participation de cadres supérieurs et intermédiaires aux vérifications sur place. Cette participation devrait faire augmenter de façon importante la qualité de la vérification grâce à l'expérience de cadres de niveau supérieur.

### **Objectifs à moyen terme**

- Établir des plans stratégiques pour toutes les directions de vérification
- Mettre à jour la liste de toutes les organisations vérifiées et établir les priorités d'importance nationale dans les organisations vérifiées
- Rationaliser les jours–personnes des équipes de vérification
- Tenir des séances d'information efficaces sur les vérifications et donner de la formation interne
- Procéder à une surveillance, à une supervision et à une inspection efficaces des équipes de vérification
- Veiller à ce que les parties vérifiées présentent à temps les rapports d'inspection
- Renforcer les capacités de rédaction des rapports d'inspection
- Faire participer les cadres supérieurs et intermédiaires aux vérifications
- Veiller à la production de rapports de vérification de qualité, qui sont utiles aux parties intéressées

**Objectif à long terme :** L'objectif à long terme devrait être atteint dans un an et la réalisation des objectifs à moyen terme devrait l'appuyer de façon efficace.

### **Objectifs à long terme**

- Établir un forum sur la vérification composé de tous les directeurs généraux
- Déterminer les secteurs à améliorer dans les normes, les méthodes et les techniques
- Évaluer la vérification des Chemins de fer
- Moderniser l'Académie de formation et son programme de cours
- Commencer la construction d'un nouvel immeuble de bureaux (Audit Bhaban)

**Objectif pour la durée du mandat :** Cet objectif doit être atteint pendant la durée du mandat du CVG actuel. Les changements nécessaires pourront être apportés dans le cadre de la mise en oeuvre efficace du plan à court, moyen et long terme du CVG.

### **Objectifs pour la durée du mandat**

- Assurer la qualité du rapport de vérification
- Moderniser le système de vérification en adoptant les vérifications de gestion
- Introduire la vérification informatique

## **Principales mesures en cours**

Pour atteindre les objectifs établis dans les plans ci-dessus, le CVG a mis sur pied un certain nombre d'initiatives, dont la formation de différents comités qui détermineront et suggéreront des façons d'atteindre les objectifs fixés. Nous avons déjà atteint nos objectifs à court terme. Voici quelques-unes des mesures prises :

- **Une étude des systèmes de contrôle interne.** Cette étude des systèmes de contrôle interne du CVG a été effectuée par un comité qui a présenté son rapport le 15 mars 2003. Le Bureau du CVG met en oeuvre les recommandations les plus importantes de l'étude. Toutes les directions de vérification et les autres bureaux

secondaires ont été chargés de mener des études similaires dans leurs bureaux respectifs, et de mettre en oeuvre les recommandations formulées.

- **Modernisation des programmes de cours pour les agents stagiaires.** Un comité a été formé pour examiner les programmes actuels de cours de formation ministériels des agents stagiaires de la fonction publique du Bangladesh (Vérification et Comptes). Le comité a révisé et mis à jour les cours théoriques ministériels, incorporé un modèle de simulation de formation et établi un programme pour les détachements de courte durée auprès de différents instituts de formation et cabinets de comptables agréés (CA). Le rapport d'avril 2003 du comité a été transmis à tous les chefs des ministères pour qu'ils fassent des commentaires. Le programme de cours devrait être finalisé bientôt et il deviendra opérationnel dès que les autorités compétentes l'auront approuvé.
- **Augmentation de la capacité de l'Académie de gestion financière (FIMA).** Une étude approfondie de la FIMA a été présentée au CVG le 18 février 2003. L'étude — qui a porté sur l'organisation de la FIMA, son personnel, ses programmes de cours, l'efficacité des cours, les commentaires faits à son sujet, l'organisation des cours, la formation qu'elle donne en informatique et qui a recommandé des façons d'augmenter la capacité — est examinée activement par le Bureau du CVG.
- **Mise à jour des procédures comptables s'appliquant aux Chemins de fer.** Un groupe de travail a été constitué pour recommander des mesures visant à mettre à jour les manuels et codes existants du système des Chemins de fer du Bangladesh. Le groupe de travail a présenté son rapport le 25 mars 2003, et les recommandations sont étudiées par le Bureau du CVG.
- **Complexité du service offert par le personnel des Comptes des Chemins de fer.** Un comité a été formé pour relever les complexités du service offert par le personnel des Comptes des Chemins de fer ainsi que les autres questions concernant son travail et recommander des mesures correctives. Le 15 mars 2003, le comité a présenté son rapport, qui est examiné activement.
- **Gestion de la vérification des Chemins de fer.** Un comité a été formé pour évaluer le manuel de vérification des Chemins de fer ainsi que l'efficacité et la pertinence des éléments administratifs et de gestion de la Direction de la vérification des Chemins de fer. Le comité a également été chargé d'examiner la stratégie de vérification actuelle. Il a présenté son rapport le 20 avril 2003, et ses recommandations sont examinées par le CVG.
- **Conception d'un modèle de rapport d'inspection et d'un rapport de vérification final.** Un comité travaille à l'élaboration d'un modèle de rapport facile à comprendre et à utiliser par les divers usagers.
- **Examen des activités de la Direction de la vérification des missions à l'étranger.** Un comité a présenté son examen à la direction le 27 avril 2003. L'examen révélait des faiblesses dans la planification et l'exécution des programmes de vérification des missions à l'étranger et suggérait des mesures visant à améliorer les rapports présentés par les ambassades du Bangladesh à l'étranger. Le rapport du comité est maintenant à l'étude.
- **Développement des ressources humaines.** Une ébauche de proposition visant à établir des lignes directrices et des critères pour la sélection des agents qui recevront une formation à l'étranger a été envoyée à tous les services pour qu'ils fassent des commentaires et des suggestions. Lorsqu'ils seront terminés, ces lignes directrices et critères aideront l'ISC à améliorer la planification du personnel.

- **Politique informatique.** Un cadre de politique informatique (comprenant la vérification informatique) est en préparation. Le CVG prévoit qu'il sera bientôt terminé.
- **Réformes.** Le Bureau du CVG prévoit que le projet des réformes de la gestion financière — qui est financé par le DFID du R.-U. et l'Ambassade royale des Pays-Bas — nous aidera à prendre les mesures nécessaires pour réaliser nos objectifs. De plus, nos travaux reposent sur des projets de réforme précédents, comme les réformes de l'établissement des budgets et du contrôle des dépenses, le renforcement du Bureau du CVG et la FIMA.

Le succès des mesures prises par le Bureau du CVG pour augmenter les capacités de l'ISC dépend de notre capacité d'atteindre les objectifs du cycle de planification en quatre phases. Alors que nous avançons vers un nouvel avenir, nous sommes déterminés à créer une institution plus dynamique et plus professionnelle. Une coopération internationale efficace avec les autres ISC au sein de l'ASOSAI et, dans le monde, par l'intermédiaire de l'INTOSAI nous aidera également à atteindre nos objectifs.

Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec le Bureau du Contrôleur et Vérificateur général, tél. : ++880-2-931-46-53; téléc. : ++880-2-831-26-90; courriel : [ahsan@cagbd.org](mailto:ahsan@cagbd.org).

# Profil : Le Bureau du vérificateur général fédéral de l'Éthiopie

par Senait Melese Ejige, chef, Service de la vérification

## Histoire

L'Éthiopie, située dans la Corne de l'Afrique, est le plus ancien pays indépendant de l'Afrique et l'un des pays indépendants les plus anciens du monde. L'histoire de l'institution supérieure de contrôle (ISC) de l'Éthiopie remonte à la première constitution de 1931. Celle-ci mettait l'accent sur la perception en bonne et due forme des recettes de l'État et sur la nécessité de procédés de contrôle des dépenses, mais elle n'allait pas jusqu'à faire mention ni jusqu'à exiger de vérification comme tel. En fait, pour cela, il fallut attendre la proclamation 69 de 1944, proclamation qui instaura la Commission de contrôle.

En vertu de cette proclamation, la Commission fut chargée de la vérification des comptes du ministère des Finances, alors que les opérations financières des autres ministères faisaient l'objet d'une inspection et d'un contrôle par le ministère des Finances lui-même. La Commission, dirigée par un contrôleur et vérificateur général ainsi que par un directeur général, relevait directement du Premier ministre.

La Commission de contrôle ne jouissait pas de l'indépendance professionnelle des ISC d'aujourd'hui; d'ailleurs, à l'époque, l'étendue de ses vérifications ne portait pas sur les organisations chargées de budget. Toutefois, cette carence fut corrigée deux ans plus tard lors de la proclamation 79 de 1946, qui modifia la proclamation 69 de 1944. En vertu de la proclamation modifiée, la vérification de tous les comptes du gouvernement était centralisée sous la gouverne d'un seul service de vérification, qui fut établi comme le service de la Vérification et du Contrôle. Ce service, toujours dirigé par le Contrôleur et Vérificateur général, relevait toujours du Premier ministre. Bien que son statut définissant son indépendance demeurât le même, les pouvoirs et les fonctions dont il était investi furent considérablement accrus.

Le service de Vérification et du Contrôle poursuivit ses activités jusqu'en 1952, année où il fut fusionné avec le service du contrôle du ministère des Finances sans qu'il y eût quelque disposition législative à cet effet. Ce fut là un net recul dans le processus menant à la fondation d'une institution supérieure de contrôle indépendante. Cependant, la promulgation de la constitution révisée de l'Éthiopie, en 1955, remit le pays dans la bonne voie pour y parvenir.

Les articles 120 et 121 de la constitution révisée de 1955 confèrent au Vérificateur général le droit et le devoir de vérifier tous les ministères, services et agences et établirent son bureau comme une entité distincte et indépendante qui relevait directement de l'empereur ou du Parlement. Ces articles stipulaient que le Vérificateur général devait présenter à l'Empereur et au Parlement des rapports périodiques sur les opérations financières du gouvernement, et autorisaient le vérificateur à consulter tous les livres et registres portant sur les comptes du gouvernement. Par ailleurs, les fonctions détaillées et les exigences en matière de rapport furent précisées dans une loi ultérieure, fondée sur la Constitution.

Par la suite, le Parlement modifia la structure et les fonctions détaillées du Bureau afin d'ajouter d'autres dispositions voulant que le Vérificateur général comparût, au besoin, devant lui pour expliquer la façon dont il s'était acquitté des fonctions qui lui avaient été confiées. La législation modifiée devint proclamation en 1961. En plus de définir les droits et

devoirs du bureau de contrôle, la nouvelle proclamation prévoyait les conditions de nomination et l'indépendance du Vérificateur général ainsi que les mécanismes de rapport.

Cette législation établit un fondement adéquat pour la pratique de la vérification comptable, mais ne confiait pas au Vérificateur général un mandat qui élargît l'étendue de ses vérifications. Ainsi, le Vérificateur général ne pouvait effectuer des vérifications de gestion ou des vérifications liées à l'évaluation de programme. Toutefois, cela se réalisa après la révolution de 1974, avec la proclamation 164 de 1979, qui redéfinit les pouvoirs et les fonctions confiées au Vérificateur général.

Avec cette proclamation, les pouvoirs et les fonctions traditionnels du Vérificateur général se sont accrus considérablement. En effet, elle lui donnait le mandat d'effectuer des vérifications de l'efficacité et de l'efficience. Même si elle établissait une assise adéquate pour la pratique de la vérification législative, elle ne modifiait pas la loi habilitante du Bureau du vérificateur général. Les pouvoirs et les fonctions du Bureau du Vérificateur général ont été redéfinis par la proclamation 13 de 1987.

### **Le cadre législatif actuel**

L'actuelle ISC de l'Éthiopie a été instituée par la proclamation 68 de 1997 en vertu du paragraphe (4) de l'article 101 de la constitution. Cette proclamation renforce l'indépendance du Vérificateur général en ceci :

- Le Conseil des représentants des peuples, sur recommandation du Premier ministre, nomme le Vérificateur général;
- Le Vérificateur général doit rendre compte devant le Conseil des représentants des peuples, et entre les sessions, au Président de l'Éthiopie.
- Le Bureau du vérificateur général a tous les pouvoirs nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions.

#### **Organisation**

Le Vérificateur général dirige l'ISC et a le pouvoir d'exécuter le mandat dont le Bureau est investi par proclamation. Le sous-vérificateur général prêle son concours au vérificateur général dans la planification, l'organisation et la coordination des activités du Bureau. Sept dirigeants de services de vérification, chargés de l'organisation, de la coordination et de la supervision des services techniques (divisions de vérification), relèvent du sous-vérificateur général.

### **La planification de la vérification**

Afin de garantir la qualité du travail, la planification de la vérification débute ainsi : les chefs de services demandent aux chefs de division de soumettre leurs plans de vérification annuels en fonction de l'importance relative et des risques qu'ils ont décelés. Ces plans sont à leur tour présentés au service du contrôle de la qualité et de la recherche sur les plans, service qui prépare un plan de vérification annuel intégré. Une fois examiné de façon exhaustive, le plan de vérification annuel fait l'objet d'une discussion à la réunion des dirigeants, qui est présidée par le vérificateur général ou le sous-vérificateur général. Des modifications y sont alors apportées à la lumière des politiques et questions gouvernementales de l'heure. Le plan modifié est ensuite soumis au service du contrôle de la qualité et de la recherche sur les plans, qui établit le plan de vérification annuel final. Chaque service doit soumettre des rapports périodiques mensuels, lesquels sont comparés au plan annuel afin d'évaluer leur conformité à celui-ci. Au cours de la réunion mensuelle de la direction, on discute des écarts importants par rapport au plan afin de prendre des mesures correctives.

## **La communication de l'information**

Aux termes de la loi, le Bureau du vérificateur général fédéral doit présenter un rapport de vérification annuel intégré au Conseil des représentants des peuples et, entre les sessions, au Président. Les deux principaux rapports produits par l'ISC portent sur les recettes et les dépenses du gouvernement fédéral, l'actif et le passif, sur les données statistiques financières ainsi que sur les comptes et le rendement des bureaux et des organisations du gouvernement fédéral.

## **La gestion des ressources humaines**

Soucieux d'accomplir sa mission et de réaliser un rapport de vérification de grande qualité, le Bureau a consacré énormément d'attention au personnel. Les vérificateurs sont recrutés dans tous les domaines afin de garantir que l'on dispose de compétences utiles, complémentaires et multidisciplinaires. Aussi, l'effectif du Bureau compte du personnel financier et des comptables chevronnés, des comptables, des économistes, des statisticiens, des mathématiciens ainsi que des informaticiens. La plupart des recrues sont des diplômés des universités et des collèges; les autres sont des diplômés d'expérience des écoles professionnelles.

## **Perspectives pour l'avenir**

À l'heure actuelle, l'établissement des capacités du Bureau et de ses vérificateurs est le secteur auquel le Bureau accorde le plus d'attention. À cette fin, le Bureau a un plan visant à :

- former le personnel afin de garantir des produits de vérification de qualité;
- normaliser les processus et procédés de vérification;
- effectuer davantage de vérifications de gestion;
- maintenir des normes élevées pour les travaux de vérification comptable et de conformité;
- informatiser ses opérations dans le but d'assurer une efficacité maximale.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec l'Office of Federal Auditor General, C.P. 457, Addis Abeba, Éthiopie; téléphone : ++251-1-561840; et télécopieur : ++251-1-1552594.

## Publications à signaler

Le Centre d'études pour l'innovation financière a publié son nouveau rapport visant à restructurer les activités de vérification. La publication intitulée *Thinking Not Ticking : Bringing Competition To The Public Interest Audit* examine comment le système de vérification des états financiers importants pourrait être amélioré. Rédigée par Jonathan Hayward, la publication décrit une façon simple, peu risquée et efficace de rétablir la crédibilité de l'intérêt public dans le processus de vérification, tout en préservant les intérêts légitimes et les fonctions utiles des grands cabinets d'expertise comptable. Le document traite des vérifications des grandes entreprises, où l'intérêt public est le plus visible, plutôt que sur l'information financière communiquée par les sociétés ou les normes comptables. Pour obtenir un exemplaire du document, prière de communiquer avec le Center for the Study of Financial Innovation, No. 5 Derby Street, London, England, W1J 7 AB; tél. : ++020-7493-0173; téléc. : ++020-7493-0190.

Les lecteurs de la *Revue* seront heureux de savoir que, par suite de consultations avec son conseil d'administration et d'autres intervenants, la Fondation canadienne pour la vérification intégrée (FCVI) a fait paraître, *Information sur la performance — Principes visant le passage à un nouveau stade*. Cette publication vise à porter à l'attention des législateurs, cadres supérieurs, spécialistes et penseurs les avantages du partage des ressources documentaires pour l'avancement de la publication d'informations et la discussion des questions de reddition de comptes. Voici trois des documents compris dans la publication : (1) « L'information sur la performance et la confiance du public. Principes régissant la publication d'informations. Guide du gestionnaire », (2) « Principes régissant la publication d'informations. Guide du législateur », et (3) « Les principes régissant la publication d'informations et les spécialistes de la mesure de la performance ». On peut obtenir ces rapports en communiquant avec [info@ccaaffvi.com](mailto:info@ccaaffvi.com).

Le Conseil de contrôle du Japon a publié le volume 10 de *Government Auditing Review*, qui consiste en sept documents choisis rédigés par des universitaires et des vérificateurs. Les sujets importants pour toutes les ISC comprennent les caractéristiques des normes comptables, l'efficacité de l'analyse coûts-avantages et la communication de l'information sur la performance dans le secteur public. Parmi les sujets précis abordés dans les documents, il y a le rôle des ISC dans la nouvelle théorie de gestion publique, les instruments de la politique agricole et les limites de la liberté locale. Certains lecteurs trouveront sans doute très intéressant le document sur l'évaluation des investissements publics, car il examine la performance des projets de travaux publics. Pour obtenir un exemplaire du volume 10 de *Government Auditing Review*, prière de communiquer avec la Board of Audit of Japan Research and Study Division, 321 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8941, Japan; tél. : ++81-3-3581-8877; courriel : [liaison@jbaudit.go.jp](mailto:liaison@jbaudit.go.jp).

L'Institut des vérificateurs internes (IVI) continue de publier son magazine, *Internal Auditor—Global Perspectives on Risk, Control, and Governance*. Toutefois, les lecteurs de la *Revue* aimeraient peut-être obtenir un supplément spécial intitulé *Governance Perspectives*, qui porte sur le sommet sur la gouvernance d'entreprise, tenu dans la ville de New York en 2002. Ce supplément spécial fournit un résumé de la conférence, où des panélistes distingués ont donné leur opinion éclairée sur les questions de conformité et d'application soulevées par la loi Sarbanes-Oxley, et offre des conseils sur la façon dont les dirigeants pourraient promouvoir la transparence afin d'aider à rétablir la confiance du public dans les sociétés. De récents échecs financiers et les réponses subséquentes des organismes de réglementation et des législateurs ont mis la vérification interne sur la sellette. Plus que jamais, les vérificateurs doivent relever des défis importants et saisir les occasions d'ajouter de la valeur à leur organisation en surveillant le climat éthique et en fournissant l'assurance que de bons principes de gouvernance sont suivis. Pour obtenir un exemplaire de ce supplément

spécial, prière de communiquer avec l'IIA, 247 Maitland Avenue, Altamonte Springs, Florida, 32701-4201, USA; tél. : ++1-407-937-111; téléc. : ++1-407-9371101; Internet : [www.theiia.org](http://www.theiia.org).

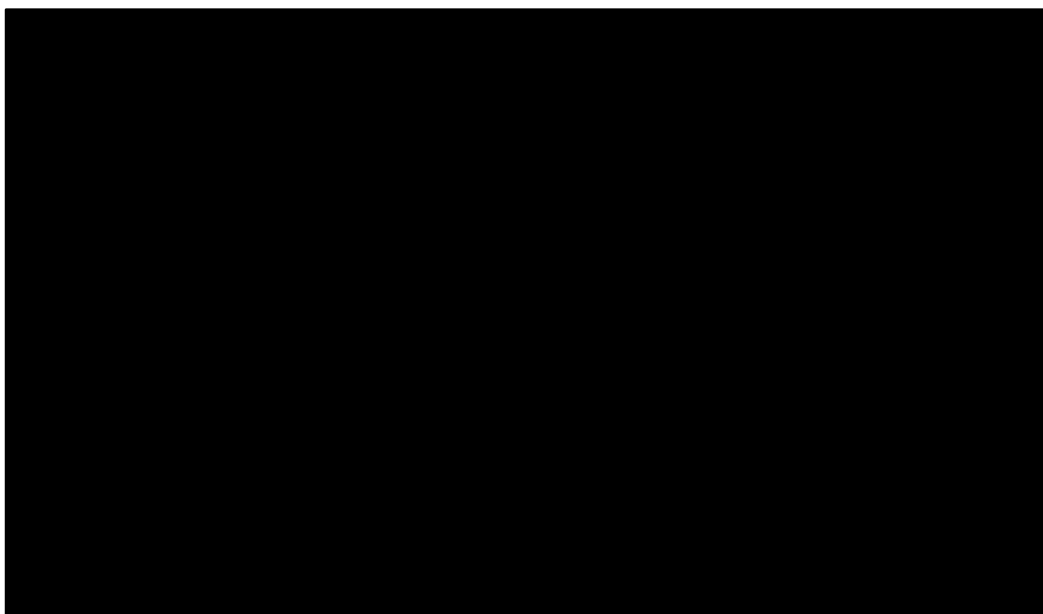


**DANS LE CADRE DE**  
**L'INTOSAI**

## **Deuxième réunion du Groupe de travail sur la planification stratégique de l'INTOSAI**

Le Groupe de travail international qui élabore un plan stratégique pour l'INTOSAI a accompli des progrès importants au cours de sa réunion des 29 et 30 avril 2003 à Washington, D.C.

La réunion de deux jours faisait suite à la première réunion du Groupe de travail en avril 2002, où il a élaboré le cadre pour un plan stratégique visant à guider les travaux de l'INTOSAI. L'ébauche de cadre de planification stratégique a été diffusée auprès des 185 pays membres de l'INTOSAI pour qu'ils l'examinent et fassent des commentaires et elle a été approuvée par le Comité directeur de l'INTOSAI en octobre 2002. Le but de la réunion d'avril 2003 était de développer davantage les objectifs stratégiques exposés dans le cadre pour qu'une ébauche de plan stratégique « d'essai » puisse être élaborée. Après avoir fait l'objet d'une série d'examens et de commentaires, l'ébauche de plan stratégique sera soumise à l'approbation du Comité directeur de l'INTOSAI en octobre 2003. Le plan final fera l'objet d'un vote lors du prochain congrès de l'INTOSAI, qui se tiendra en octobre 2004 à Budapest, Hongrie.



Membres du Groupe de travail sur la planification stratégique, à la réunion d'avril 2003, à Washington, D.C.

Le Groupe de travail s'est entendu sur trois objectifs stratégiques :

- Normes professionnelles : donner l'exemple et promouvoir l'élaboration et l'adoption de normes professionnelles appropriées dans chaque pays membre.
- Renforcement de la capacité institutionnelle : formation, aide technique et autres activités de perfectionnement.
- Partage des connaissances : analyse comparative, études des meilleures pratiques et recherches sur des questions d'intérêt commun.

Les trois objectifs stratégiques et les mesures pour les atteindre aideront l'INTOSAI à réaliser sa vision, soit promouvoir un bon gouvernement en permettant aux ISC d'aider leur gouvernement respectif à améliorer la performance et la transparence, à assurer la reddition de comptes, à maintenir la crédibilité, à combattre la corruption et à favoriser l'utilisation

efficace et efficace des ressources publiques au profit de leurs citoyens. Le groupe de travail a également examiné un certain nombre de questions de gouvernance visant à faire entrer l'organisation dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Entre autres choses, la proposition permettrait de regrouper de nombreux comités et groupes de travail de l'INTOSAI en trois comités permanents alignés sur les objectifs stratégiques.

Le Groupe de travail comprenait les vérificateurs généraux ou les vérificateurs généraux adjoints de dix pays couvrant le globe : Antigua-et-Barbuda, l'Arabie saoudite, l'Autriche, le Burkina Faso, la Corée du Sud, les États-Unis, la Norvège, le Pérou, les Tonga et le Royaume-Uni.

Pour obtenir plus d'information sur le Groupe de travail, prière de communiquer avec son président : Planification stratégique et Liaison externe, pièce 7814, U.S. General Accounting Office, 441 G Street, N.W., Washington, D.C., 20548, U.S.A.; téléc. : ++(202) 512-4021; courriel : spel@gao.gov.

### **Nouvelle page Web pour le Groupe de travail sur la vérification environnementale**

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a établi une nouvelle page Web accessible à l'une ou l'autre des adresses suivantes : [www.environmental-auditing.org](http://www.environmental-auditing.org) ou [www.environmental-auditing.ca](http://www.environmental-auditing.ca).

Ce site contient plusieurs nouvelles caractéristiques, dont une liste de publications du Groupe de travail disponibles dans les langues officielles de l'INTOSAI – arabe, anglais, français, allemand et espagnol grâce à des hyperliens. Vous pouvez également visiter le centre d'apprentissage, qui renferme des renseignements sur le Programme de formation en vérification environnementale, qui est actuellement élaboré par les responsables de l'Initiative de développement de l'INTOSAI et le GTVE.

Si vous suivez ce chemin dans le site Web – Home > About the WGEA > Members List, vous trouverez de l'information sur votre organisation. Si l'information sur la personne-ressource mentionnée pour votre institution supérieure de contrôle (ISC) est erronée, veuillez nous l'indiquer à : [environmental.auditing@oag-bvg.gc.ca](mailto:environmental.auditing@oag-bvg.gc.ca). Vos commentaires et suggestions visant à améliorer le site Web sont les bienvenus.

L'ISC des Pays-Bas a produit la plupart de l'information contenue dans le site Web et le personnel de l'ISC du Canada — Liliane Cotnoir, Sylvie McDonald, James Reinhart et l'équipe informatique du BVG — ont accompli le gros du travail d'examen du site Web.

Le GTVE, présidée par M<sup>me</sup> Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada, vise à accroître l'utilisation du mandat et des instruments de vérification dans le domaine des politiques de protection de l'environnement par les membres du Groupe de travail et les ISC non membres. Le Groupe de travail s'intéresse particulièrement aux vérifications conjointes par les ISC des questions et politiques environnementales transfrontalières et à la vérification des accords environnementaux internationaux.

### **16<sup>e</sup> Séminaire de l'ONU/INTOSAI à Vienne**

Du 31 mars au 4 avril 2003, les Nations Unies (ONU) et l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ont tenu leur 16<sup>e</sup> séminaire conjoint au Centre international de Vienne, le siège de l'ONU à Vienne.

Le séminaire, organisé par la Cour des comptes de l'Autriche en tant que Secrétariat général de l'INTOSAI, a porté sur le rôle des institutions supérieures de contrôle dans le contrôle de l'utilisation des fonds publics pour l'éducation.

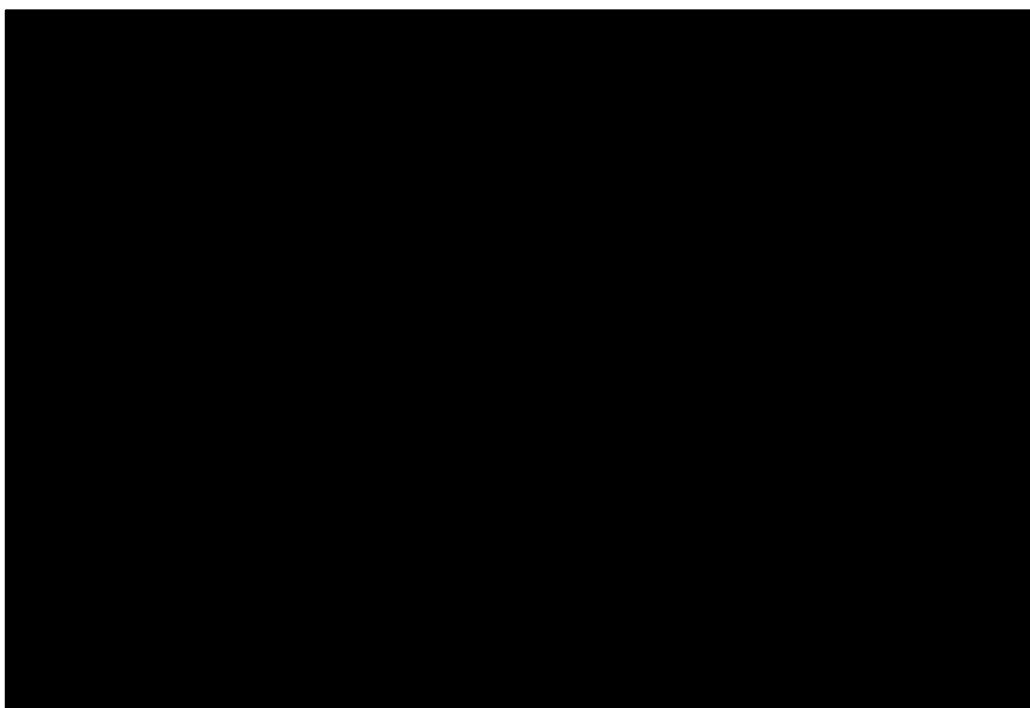
Cinquante délégués ont assisté au séminaire, dont des membres d'institutions supérieures de contrôle provenant de pays en développement ainsi que de pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est qui mènent des réformes. Les conférenciers provenaient des Nations Unies, de la Banque mondiale et des institutions supérieures de contrôle de la France, de l'Inde, de l'Espagne et de l'Autriche. Un représentant du National Audit Office, l'institution supérieure de contrôle du Royaume-Uni, présidait le séminaire.

Au cours du séminaire, les délégués et les conférenciers ont tenu des discussions en profondeur sur les sujets suivants :

- l'étendue du contrôle des dépenses en éducation et les méthodes de contrôle utilisées;
- le contrôle des dépenses publiques pour la formation obligatoire;
- le contrôle de la formation professionnelle;
- le contrôle des subventions à la formation collégiale et universitaire;
- l'évaluation des programmes d'études.

De plus, les institutions supérieures de contrôle de l'Érythrée, de la Macédoine, du Mexique, du Sri Lanka, du Sénégal et de Saint-Kitts-et-Nevis ont fait rapport sur les contrôles des dépenses en éducation dans leur pays. Dans leurs rapports, les participants au séminaire ont fourni des renseignements utiles sur les tâches et les possibilités pour les institutions supérieures de contrôle de contrôler les dépenses en éducation, et ils ont fait part des succès qu'ils ont obtenus et des difficultés qu'ils ont rencontrées.

Les discussions qui ont suivi les allocutions principales ont permis aux participants d'échanger leurs vues et de cerner les aspects clés des contrôles des dépenses en éducation.



Participants au 16<sup>e</sup> Séminaire de l'ONU/INTOSAI, tenu à Vienne

La présence au séminaire de plusieurs groupes de travail a donné aux participants l'occasion de partager leurs expériences dans le cadre d'un plus petit forum, les groupes de travail approfondissant les questions portées à leur attention au cours des discussions, arrivant à des conclusions et formulant des recommandations.

Les participants au séminaire ont trouvé les questions suivantes particulièrement importantes :

- l'importance de l'alphabétisation universelle en tant que base de toute formation et auto-perfectionnement ultérieurs;
- la création de cadres juridiques et administratifs afin de prévenir la mauvaise gestion dans le financement et la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux de formation;
- la formation et le perfectionnement des contrôleurs afin d'augmenter l'expertise et les compétences nécessaires pour détecter les faiblesses dans la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux de formation;
- la disponibilité de données fiables pour les contrôles et les évaluations;
- les vérifications de gestion ou de l'optimisation des ressources en éducation, portant sur les aspects financiers, économiques et sociaux;
- l'expertise et les compétences dont les contrôleurs ont besoin pour effectuer des vérifications de l'optimisation des ressources;
- l'intégration des institutions supérieures de contrôle dans les négociations entre les organisations donatrices et les bénéficiaires de fonds réservés au secteur de l'éducation.

Une attention spéciale a été portée sur la nécessité pour les contrôleurs de posséder à la fois les compétences leur permettant de bien utiliser les méthodes de contrôle, et une expertise concernant le secteur à vérifier afin de contrôler avec succès l'efficacité et l'efficacité du financement public de l'éducation.

Une fois terminé, le rapport sur le 16<sup>e</sup> Séminaire des NU/INTOSAI sera affiché sur le site Web de l'INTOSAI à [www.intosai.org](http://www.intosai.org).



### Nouvelles de l'IDI

Dans les Nouvelles de l'IDI, vous trouverez de l'information sur les travaux et les programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Pour en savoir plus long sur l'IDI et pour vous tenir au courant entre les numéros de la *Revue*, veuillez consulter le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : <http://www.idi.no>.

## La CAROSAI termine le Programme régional de formation à long terme

Après la tenue, à Sainte-Lucie, de l'Atelier de techniques de formation (ATF) de trois semaines, l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes (CAROSAI) compte maintenant un bassin de spécialistes de la formation qui peuvent jouer un rôle sur la scène régionale. Sur les 22 participants qui ont suivi avec succès l'ATF – et qui avaient déjà suivi l'atelier complet de sept semaines sur la conception et l'élaboration de cours, à Saint-Kitts-et-Nevis, l'an dernier – huit seront sélectionnés pour prendre part à la réunion portant sur la conception de cours, qui se tiendra à Grenade, et pour donner un atelier régional sur le contrôle, tous deux prévus pour la fin de 2003.

## Formation sur la dette publique à l'OLACEFS

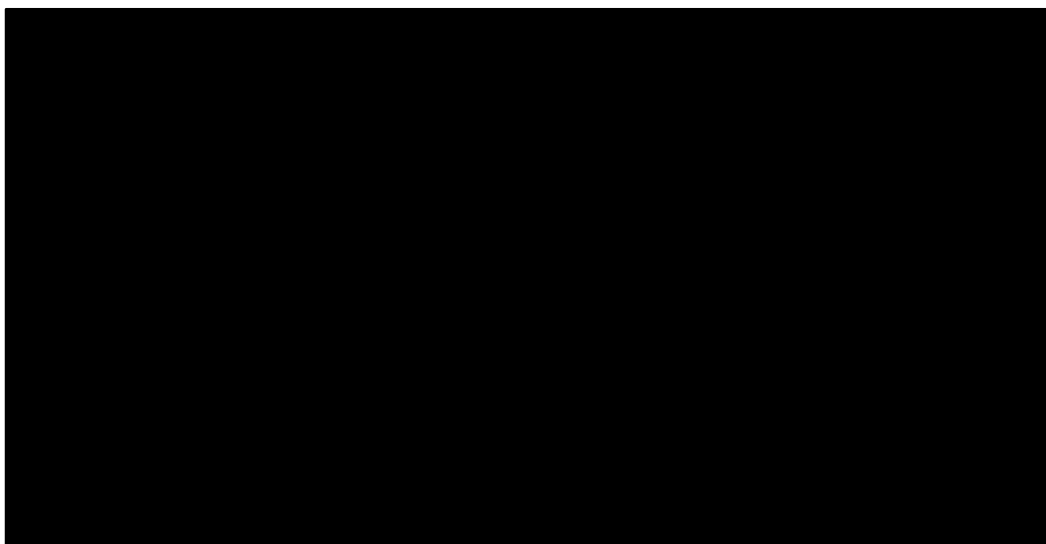
Comme nous l'avons signalé dans la dernière édition des Nouvelles de l'IDI, l'Initiative de formation de l'INTOSAI avait, à la fin de mai, donné un programme complet de formation de chefs de file, d'une durée de cinq semaines, sur la dette publique. Ce concept intéressant fera que chacun des participants (de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, du Mexique, du Nicaragua, de Panama, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela) retournera dans son ISC et agira à titre de mentor, de formateur et d'autorité, pour instaurer un environnement viable pour le contrôle de la dette publique dans la région.

## Bassin plus important des spécialistes de la formation au sein de l'ARABOSAI

Du 24 février au 11 avril 2003, s'est donné à Rabat, au Maroc, un atelier incluant à la fois la conception et l'élaboration de cours ainsi que des techniques de formation. Ce programme de formation a réuni vingt-six participants (dont douze femmes) de 16 ISC de l'ARABOSAI. À l'issue de l'atelier, on comptait un nouveau groupe de spécialistes de la formation, un cours sur le contrôle de gestion ainsi qu'un certain nombre d'ateliers de contrôles de deux jours.

## Vérification environnementale – La dernière étape

Comme suite aux précédentes nouvelles au sujet de la coopération entre l'IDI et le Groupe de travail sur la vérification environnementale (voir le numéro de janvier de la *Revue*), la



Ibrahim Al-Abdelat (Jordanie), Mbarka El Ifriki (Maroc), Mona Boraie (chargée de cours, Égypte), Abdullah Al-Sofyani (Arabie Saoudite) et Sabah Iaridhi (Tunisie) lors de l'atelier de l'ARABOSAI au Maroc.

présente édition des Nouvelles de l'IDI vous communique les faits nouveaux. Au début de juin, dix spécialistes de la formation ont rencontré six spécialistes du domaine à Oslo, en Norvège, lors d'un atelier de sensibilisation aux questions environnementales. Le groupe comprenait des représentants de la plupart des régions de l'INTOSAI. Les spécialistes de la formation assureront le suivi de cet atelier à une réunion axée sur la conception de cours, qui aura lieu en Malaisie en août et en septembre 2003.

### **Événements de l'ASOSAI reportés**

La flambée du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en Asie a eu une incidence sérieuse sur les plans d'activités de formation de l'ASOSAI en 2003. L'atelier sur la conception de cours et les techniques de formation, qui s'est déroulé en Thaïlande l'an dernier, a été une réussite, mais il a fallu reporter les réunions de suivi ainsi que les ateliers sur le contrôle prévus en région en raison des restrictions concernant les voyages qu'imposait le SRAS. De nouvelles dates seront diffusées en temps voulu.

### **Promotion du contrôle de gestion au sein de l'ARABOSAI**

L'IDI, en collaboration avec l'ARABOSAI (l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques) et la Cour des comptes du Maroc, a récemment tenu un programme de formation de sept semaines arborant deux thèmes « La conception et l'élaboration de cours » et « Les techniques de formation » à Rabat, au Maroc.

Vingt-six participants de 16 ISC membres de l'ARABOSAI (Algérie, Arabie Saoudite, Égypte, Émirats Arabes Unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan, Sultanat d'Oman, Syrie, Tunisie et Yémen) y ont pris part. Le bref article qui suit explique comment ce programme de formation aidera l'ARABOSAI à jouer un plus grand rôle dans le contrôle de gestion.

### **Contexte**

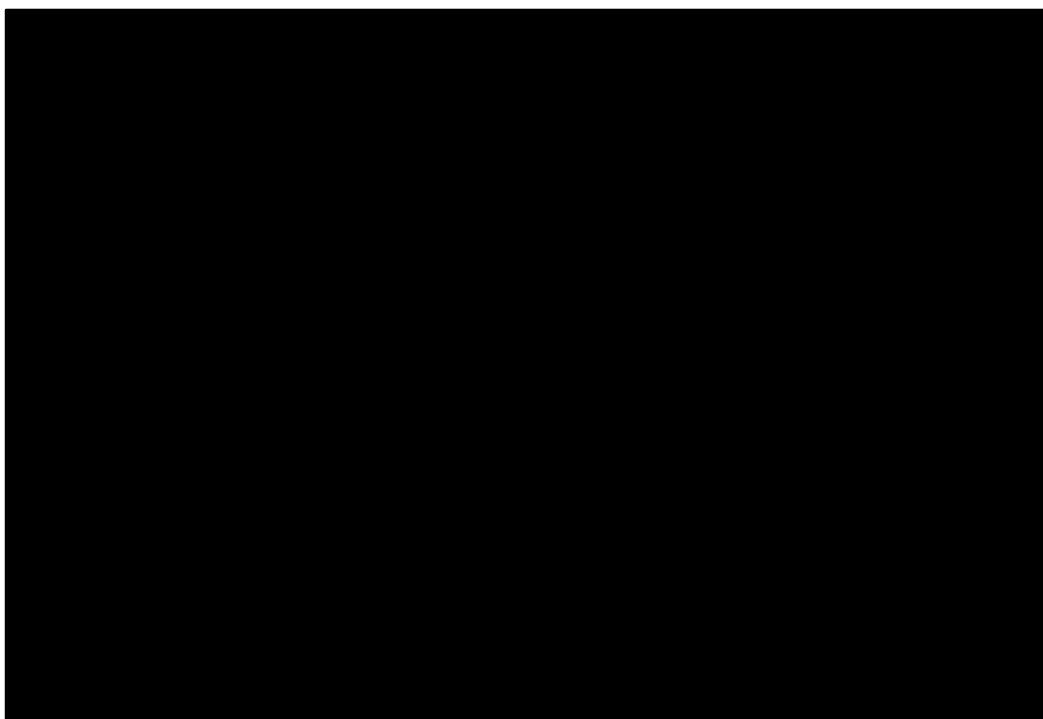
L'ARABOSAI bénéficie du Programme régional de formation à long terme (PRFLT) de l'IDI depuis 1997–1999. Bilan : un plan de formation régional, l'établissement d'un bassin de diplômés spécialistes de la formation, l'élaboration d'un atelier de formation en contrôle comptable d'une durée de deux semaines et un certain nombre de cours liés au contrôle d'une durée de deux jours et, comme résultat final, le fait que trente contrôleurs de la région ont profité d'un cours sur le contrôle comptable.

En 2000, l'ARABOSAI a demandé une deuxième version, formule condensée, du PRFLT. Les objectifs précisés dans le protocole d'entente ultérieur conclu entre la région et l'IDI étaient d'aider les ISC membres de l'ARABOSAI à améliorer leurs capacités de formation et élargir l'étendue de leurs activités de formation et d'échange d'information grâce au nombre accru de spécialistes de la formation. Fait important, on a choisi le contrôle de gestion comme centre d'intérêt du deuxième volet du PRFLT. Même si seulement quelques ISC de la région effectuent contrôles de gestion, le sujet suscite beaucoup d'intérêt et il est perçu comme un besoin prioritaire dans la région.

## Programme de formation

Un aspect important du programme de formation tient au fait que tout au long de son déroulement, l'IDI a insisté sur la nécessité de faire appel au personnel de la région. L'équipe de chargés de cours comptait six spécialistes de la formation de l'IDI, tous diplômés du premier PRFLT et deux spécialistes des domaines de la région. Abdelrahman Al-Ajlan (Arabie Saoudite), Ayman Albashbeshy (Égypte), Adnan Al-Hasan (Koweït), Mona Boraie (Égypte), Khalid Nounouhi (Maroc) et Anayat Said en faisaient partie.

Le programme de formation était constitué de deux ateliers : un atelier de conception et d'élaboration de cours (ACEC), d'une durée de cinq semaines, ainsi qu'un atelier de techniques de formation (ATF), d'une durée de deux semaines. Durant le premier atelier (semaine 1 à 5), alors que les participants apprenaient les rudiments de la conception et de l'élaboration de cours, ils ont mis en pratique leurs compétences en élaborant un cours de deux jours. Leurs compétences ont par la suite été renforcées lorsqu'ils ont participé à la conception et à l'élaboration d'un atelier sur le contrôle de gestion (AVR).



Les participants au programme de formation de l'ARABOSAI : Nashwa El-Wahsh (Égypte), Ihab Nfadi (Égypte), Mohammed Balala (Émirats Arabes Unis), Ibrahim Al-Abdelat (Jordanie), Adel Alkoot (Koweït), Mohamed Essaouabi (Maroc), Sabah Iaridhi (Tunisie) et Mbarka El Ifriki (Maroc).

Au cours du deuxième atelier (semaines 6 et 7), les participants se sont initiés aux principes de base des techniques d'interaction adulte-enseignant et d'enseignement pratique. Parmi celles-ci figuraient les compétences facilitant les discussions en groupe, la dynamique de groupe, le processus d'apprentissage et de gestion, et les présentations. En outre, les participants ont mis à l'essai sur place les documents de l'AVR élaborés plus tôt au cours du programme.

Le choix des participants au programme s'appuyait sur le principe convenu que toutes les ISC membres de l'ARABOSAI devaient être invitées. On a demandé aux pays en développement de nommer deux participants, alors que les pays développés en ont envoyé chacun un et qu'ils ont payé leurs dépenses. De plus, l'IDI a adopté une stratégie

encourageant la participation des femmes. Selon celle-ci, les ISC désireuses de nommer deux participants devaient obligatoirement nommer au moins une femme. La stratégie s'est révélée fructueuse : pour la première fois dans la région de l'ARABOSAI, le pourcentage des participantes a atteint 46 p. 100 comparativement à 14 p. 100 lors des ateliers précédents.

Le succès de l'atelier peut être largement attribué à l'attitude et au dévouement des participants eux-mêmes. Très rapidement, ils ont démontré des compétences efficaces en relations interpersonnelles et en communication, ce qui a constitué une assise solide sur laquelle de nouvelles compétences et connaissances se sont développées et ont été intégrées.

### **Quelles sont les prochaines étapes pour l'ARABOSAI?**

Dès qu'il a terminé le programme de formation, chaque participant doit suivre deux jours complets de formation sur le contrôle et soumettre son curriculum à l'IDI aux fins d'examen et de rétroaction. Ce projet constitue un élément essentiel du processus d'évaluation. Les participants qui terminent avec succès leurs deux jours de cours de formation recevront un diplôme de spécialistes de la formation de l'IDI.

Une fois le processus d'évaluation achevé, cinq spécialistes de la formation seront sélectionnés afin qu'ils peaufinent l'AVR élaboré durant le programme. Ils le donneront ensuite devant un auditoire de praticiens du contrôle des ISC membres de l'ARABOSAI.

Une rencontre préparatoire aura lieu en Égypte en septembre 2003, l'AVR devant se tenir en décembre 2003 au Koweït.

### **Pour communiquer avec l'IDI**

Si vous désirez discuter de l'un des sujets abordés dans les Nouvelles de l'IDI, n'hésitez pas à communiquer avec l'IDI par téléphone au +47 22 24 13 49 ou par courriel à : [idi@idi.no](mailto:idi@idi.no).



# Événements de l'INTOSAI en 2003–2004

## Juillet

---

## Octobre

---

**13–16** 51<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'INTOSAI  
Budapest, Hongrie

**20–26** 9<sup>e</sup> Assemblée de l'ASOSAI  
Manilla, Philippines

## Janvier 2004

---

## Avril

---

**19–23** 17<sup>e</sup> Séminaire ONU/INTOSAI  
Vienne, Autriche

## Août

---

**11–14** VI<sup>e</sup> Congrès de la CAROSAI  
Hamilton, Bermudes

## Novembre

---

**10–14** Assemblée de l'OLACEFS  
La Havane, Cuba

## Février

---

## Mai

---

**26–28** Assemblée de la SPASAI  
Samoa

## Septembre

---

**10–12** 11<sup>e</sup> réunion de la Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI  
Oslo, Norvège

XXVII<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'EUROSAI  
Italie

**25–26** Réunion du Groupe de travail sur le blanchiment d'argent  
Moscou, Russie

## Décembre

---

ARABOSAI  
Atelier sur le contrôle du rendement  
Koweït  
(Date à déterminer)

## Mars

---

**28–30** Réunion du Groupe de travail des TI de l'EUROSAI  
Berne, Suisse

## Juin

---

*N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres de l'INTOSAI à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette section régulière de la Revue les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation offerts et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.*